

Des travaux de fauchage pas écolo friendly à La Désirade

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / CÉLIA ALBÉRI

16 janvier 2024





















La commune de La Désirade opère un rafraîchissement paysager. La faucheuse débroussailleuse à bras articulée est de sortie. Sous la signature du maire Loïc Tonton, un communiqué est lancé afin d'informer les résidents et les visiteurs de l'île des opérations de fauchage.

Depuis jeudi 11 janvier, les équipes s'activent pour une période de travaux d'une semaine. Les résidents et les touristes sont priés « de ne pas se garer aux abords des routes afin de faciliter ces opérations » et faciliter la tâche aux équipes en charge.

Derrière cette opération, se dégagent quatre enjeux. Espacer ou rapprocher les passages ? Comment concilier gestion économique de travaux coûteux dans le budget communal et enjeu de la sécurité routière ? Couper haut ou couper ras ? La politique municipale de fauchage s'inscrit-elle dans les nouvelles approches esthétiques et écologiques ?

La robustesse des routes de La Désirade, bien que construites pour durer, est mise à l'épreuve. Les travaux d'extension de la route communale au niveau de la Ramée en 2018 ont certes prolongé et renforcé l'infrastructure, mais l'entretien demeure un pilier pour la pérennité du réseau routier.

L'île fait face à une quadruple exigence : assurer la sécurité routière, préserver l'intégrité de ses routes qui sont en béton et sont vulnérables au réseau racinaire des arbres environnants, maintenir un paysage séduisant pour son économie touristique, répondre aux enjeux écologiques contemporains.

Sécurité routière et visibilité

Christine Tibomirre, habitante à La Désirade exprime des attentes spécifiques : « J'espère que le carrefour qui mène au chemin du calvaire sera élagué. » La remarque souligne la nécessité de sécurité et de visibilité, en particulier dans les secteurs où la route serpente et se plie en de trompeurs angles morts. Les travaux de fauchage qui relèvent de l'obligation de tenir compte des règles d'urbanisme et d'entretien des voiries communales, doivent aussi composer avec les attentes des citoyens.

La coupe rase n'est pas écolo friendly

Tapis d'herbes trouées par endroits, laissant apparaître la poussière et le sol blanc rocailleux, tiges jaunies... La mairie a opté pour une coupe rase de l'herbe. Cette pratique traditionnelle, bien qu'elle favorise une esthétique de "propreté", n'est pas sans conséquence. Sur cette période du 11 au 18 janvier, les services météo annoncent un temps sec et de rares averses. La coupe rase qui n'a pas d'efficacité prouvée sur le ralentissement de la vitesse de pousse, expose la terre désiradienne à l'érosion, laissant derrière elle un paysage desséché et morne. Elle accentuera aussi le ruissellement des eaux de pluie.

La coupe haute de l'herbe, entre 8 et 15 cm, marqueur des nouvelles politiques de fauche raisonnée, plus respectueuse de la santé des végétaux, n'est pas à l'ordre du jour à La Désirade.

Délicat équilibre à l'intersection de l'urbanisme, de l'écologie et du secteur du tourisme, la politique municipale de fauchage reste traditionnelle à La Désirade.